Le Tr'actionnaire

Rapport annuel 2015

Mot du président de La Traction SA

Chers Amis de La Traction,
Chers actionnaires et membres de La Traction,

Avec les moyens techniques actuels et la révolution numérique, tout va très vite, certains diront trop vite. Pris dans la spirale des activités journalières, on en vient à oublier les choses principales, absorbés que nous sommes par une foule de détails souvent superflus. Pour La Traction, il est bon de rappeler les principes suivants :

- nous sommes une société qui a pour but, entre autre, la conservation et l'exploitation du matériel ferroviaire historique de la région, le tout dans une structure exclusivement bénévole.
- par des prestations sur le réseau à voie métrique des CJ, nous sommes un acteur important du tourisme régional et faisons découvrir les Franches-Montagnes à un nombreux public venu parfois de très loin. De ce point de vue, le récent renouvellement de la convention entre les CJ et La Traction est une belle marque de confiance réciproque et la volonté d'œuvrer ensemble.
- la satisfaction de la clientèle doit être la préoccupation majeure de chacun. A ce titre, aussi bien le personnel technique que commercial est astreint à suivre une formation dans les différents domaines concernés.
- tout cet ensemble doit impérativement trouver un équilibre financier afin d'être pérennisé. Cet objectif n'est pas encore atteint et le désendettement de notre société est une priorité absolue à atteindre le plus rapidement possible.

Lors de son discours d'investiture à la Maison-Blanche, le président Obama a lancé son célèbre « Yes, we can ! » Eh bien, à La Traction, nous le disons également haut et fort « oui, nous le pouvons ! » Vive la saison 2016 et bon vent à La Traction, Train à vapeur des Franches-Montagnes.

Roland Lachat,
Président du Conseil d'administration de La Traction SA

Composition des organes de La Traction

S'agissant du Conseil d'administration de La Traction SA (CALT), aucun changement n'est intervenu en 2015 bien que le Président Roland Lachat ait annoncé son souhait de se retirer de la présidence. En l'absence d'un remplaçant, le président a différé son retrait d'une année. Le CALT est ainsi composé de Roland Lachat, président et responsable marketing ; Emanuel Gogniat, vice-président et responsable de la communication ; René Clémençon, trésorier ; Michel Boéchat, responsable des infrastructures et des bâtiments ; Célien Hoehn, chef de dépôt et responsable technique ; Pascal Vuille, chef d'exploitation ; Stephan Weber, membre.

La Traction SE est l'association qui regroupe les bénévoles de La Traction ainsi que les membres de soutien. Martin Gay a été désigné au comité en remplacement de Urs Hoehn, vice-président. Il rejoint, avec cette même casquette, Emanuel Gogniat, président ; Jérôme Mugny, secrétaire ; Philippe-Alain Broquet, caissier ; Roland Lachat et Célien Hoehn, membres.

Le Team Oltitrac de Villeret à La Traction

A l'occasion des portes-ouvertes du dépôt (20 et 21 juin 2015), La Traction a accueilli le Team oltitrac de Villeret et une douzaine d'anciens tracteurs agricoles (notamment un auto-tracteur Citroën de 1928). C'est toujours un plaisir de recevoir ces fidèles amis du Vallon qui, en plus de leurs belles machines, apporte avec eux la bonne humeur. Un grand merci pour leur présence et leur disponibilité.

Convention LT-CJ et directive OFT

La Compagnie des chemins de fer du Jura a annoncé son intention de revoir la convention qui la lie à LT SA pour une mise à jour. Examinée en détails à l'occasion de deux séances du CALT, le texte de la nouvelle convention a pu être arrêté en fin d'année et celle-ci signée lors de la séance commune annuelle CJ-LT le 16 février 2016. La nature de la collaboration entre les CJ et La Traction n'a pas changé : La Traction loue aux CJ son matériel roulant historique et son personnel formé. Les trains LT circulent sous la responsabilité des CJ qui les commercialisent. Les membres bénévoles de La Traction peuvent consulter la nouvelle convention sur la partie « accès membres » du site **www.la-traction.ch**.

En 2015, l'OFT a publié une directive intitulée *Courses sans système de contrôle de la marche des trains suffisant* entrée en vigueur en 2016. Dans les grandes lignes, les véhicules qui ne disposent pas d'appareil de sécurité ne peuvent être autorisés à circuler que moyennant une analyse de risque effectuée par un expert et après obtention d'une dérogation délivrée par l'OFT. Cette directive touche les deux locomotives à vapeur et le Gem 122, mais pas le train des Horlogers pour l'heure suffisamment équipé. Les CJ et La Traction collaborent avec l'Union des chemins de fer historiques suisses (HECH) qui a confié à un bureau spécialisé le soin de mener une analyse de risques générique. En fonction de ses conditions d'exploitation, chaque entreprise de transports fera ses demandes de dérogations. Si, à l'heure de mettre sous presse (fin mars 2016), les trois locomotives LT concernées et la Belle-Epoque CJ ne sont pas encore autorisées à circuler, il y a bon espoir que tout rentre bientôt dans l'ordre. Dans l'intervalle, si nécessaire, les trains avec le Gem 122 seront remplacés par la CFe 601 et les trains à vapeur doublés avec, en tête de train, un véhicule moteur équipé (CFe 601 ou autre).

Exploitation 2015

La saison 2015 a notamment été marquée par la sécheresse et les risques d'incendies liés à la canicule. Par mesure de sécurité, le train à vapeur public du 22 juillet 2016 a été assuré en double traction par la locomotive à vapeur E164 et l'automotrice électrique CFe 601. Alors qu'il était prévu de circuler uniquement à l'électrique dans la zone de forêt entre Le Pré-Petitjean et Bollement, un important orage a permis de laisser la locomotive à vapeur dans la composition sur tout le trajet. Pour les mêmes raisons, il a été décidé de remplacer les trains à vapeur publics des 23 juillet et 29 août par une traction uniquement électrique.

Le dimanche 24 mai, peu avant de partir, une rupture de pièce sur la tringlerie du régulateur a immobilisé la locomotive à vapeur E164. Compte tenu de l'impossibilité de réparer cette avarie en pression, c'est la locomotive bi-mode Gem 122 qui a assuré le train.

Lors de la dernière sortie de l'année, le 18 octobre, l'automotrice CFe 601 du train des Horlogers a connu une rupture de pantographe, heureusement sans conséquence pour la caténaire. La course a pu être assurée, bien qu'avec un peu de retard, avec une locomotive de remplacement.

Vente et marketing

L'année 2015 est une année exceptionnelle comme en témoignent les chiffres ci-dessous. Ces résultats sont essentiellement dus à un client privé qui a commandé 7 trains à plus de 200 voyageurs, de même qu'à une excellente fréquentation des trains publics. Le taux de fréquentation des trains publics reste stable autour des 90%. A noter que les clients et voyageurs ont parfaitement compris la nécessité de remplacer les trains à vapeur par La Traction électrique et que cette opération n'a pas donné lieu à de réclamation.

Trains historiques LT mis en circulation	2013	2014	2015
Vapeurs privés	7	8	13
Vapeurs public	14	14	14
Vapeur public TransN Ponts-de-Martel	-	1	-
Electrique (Gem)	8	6	7
Train des Horlogers publics	2	2	-
Train des Horlogers privés	-	6	4
Total	**31**	**37**	**38**

Voyageurs transportés par LT	2013	2014	2015
Vapeurs privés	533	583	2049
Vapeurs public	1573	1862	2001
Vapeur public TransN Ponts-de-Martel	-	800	-
Electrique (Gem)	389	267	252
Train des Horlogers publics	70	25	-
Train des Horlogers privés	-	110	104
Total	**2565**	**3647**	**4406**

Concernant le train des Horlogers, un grand travail a été réalisé pour développer une animation inédite autour de cette rame. Il s'agit d'un jeu de rôle grandeur nature écrit par l'association « Entrée de jeu » et qui a pu être testé le 18 octobre 2015, malgré la panne de pantographe évoquée ci-dessus. Le jeu de rôle « Voyage contre la montre » sera lancé comme prévu en mars 2016 dans le cadre du festival Ludesco à La Chaux-de-fonds.

Le dépôt et les coulisses de La Traction suscitent toujours l'intérêt du public. Les visites spontanées de gens de passage ou les visites réservées nous permettent de faire connaître nos activités. En 2015, sept groupes ont été accueillis au dépôt de Pré-Petitjean pour un total de 130 personnes environ.

Finances

Le chiffre d'affaire de La Traction SA pour 2015 a diminué de 14,5% par rapport à l'année précédente et se monte à CHF 124'510.95. Il boucle avec un léger bénéfice de CHF 1'083.18. Principales raisons de cette diminution du chiffre d'affaire, une réduction importante des dons ainsi que le Prix de l'AIJ (CHF 10'000.—) reçu et comptabilisé en 2014.

Mis à part le train des Horlogers, le produit des trains publics et de groupes a progressé grâce à une augmentation de la demande. Plusieurs prestations ayant été assurées sans wagons-restaurants, il s'en est suivi une diminution de leur produit. Ci-après, l'évolution des principaux produits :

Trains publics :	CHF 34'890.–	(+ 17.9%)
Trains de groupes :	CHF 36'773.–	(+ 38.7%)
Train des Horlogers :	CHF 656.–	(- 73.5%)
Wagons restaurants :	CHF 29'917.–	(- 31.1%)
Dons :	CHF 5'238.–	(- 68.4%)

Pour cette année, les charges d'exploitation sont en diminution (CHF 124'511.— (- 12.9%)). D'importants travaux d'entretien sur la locomotive E206, financés par des tiers ont provoqué une réduction des travaux dans d'autres secteurs.

Le bilan de La Traction SA présente toujours une importante perte reportée et une grande dette. Nous avons toutefois apporté quelques amortissements dans la rubrique « Matériel roulant – autres véhicules ».

Communication

La Traction a mis à disposition de la RTS son train des Horlogers pour le tournage de l'émissions *Couleurs d'été* présentée par la journaliste Tanya Chytil (15 juillet 2015). Le train à vapeur a aussi circulé pour les besoins du tournage d'un court-métrage réalisé par Pascal Lécureux dans le cadre du centenaire du cinématographe de Tramelan (5 août 2015). Ce film et son ambiance Far-West sont à retrouver sur le site de La Traction.

Enfin, La Traction a collaboré à la mise sur pied de l'exposition du centenaire du tunnel Moutier-Granges à Moutier, principalement en mettant à disposition du matériel d'exposition. Elle a aussi animé sur place la soirée du 30 octobre par une présentation de ses activités et une soupe au pois.

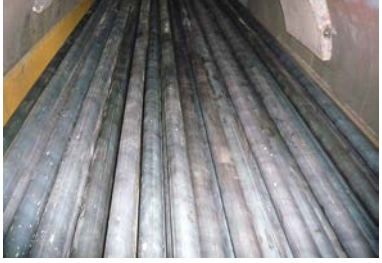

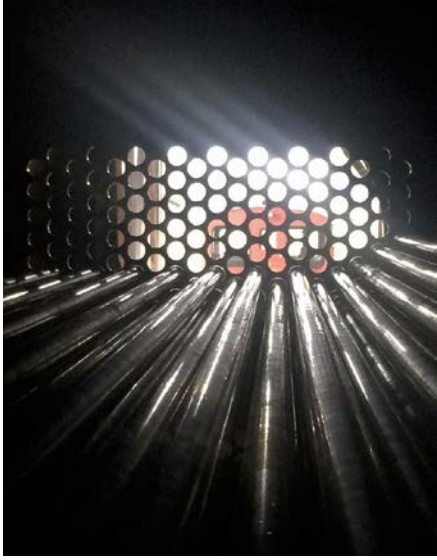

Matériel roulant

Les quelques avaries mentionnées précédemment ont certes donné des soucis au responsable technique et aux membres qui ont consacré du temps aux réparations, en plus des innombrables heures d'entretien que nécessite le parc de véhicules ferroviaires de La Traction.

L'année 2015 a été marquée par un projet d'envergure, la révision de la locomotive E206, en particulier le changement des 224 tubes à fumée de la chaudière. L'extraction des tubes, le nettoyage et le détartrage de la chaudière, la préparation des plaques tubulaires, la pose, le mandrinage et la soudure de nouveaux tubes ont nécessité l'intervention à la fois des membres mais aussi d'un chaudronnier spécialisé. Le 10 octobre 2015, la locomotive était mise en pression avec succès. Reste encore quelques travaux avant la mise en service prévue pour le mois de mai 2016.

L'inventaire des véhicules de La Traction a été complété en 2015 par le chasse-neige X 813 ex-CJ, un véhicule digne d'intérêt vu sa fabrication à Tramelan dans les années 1950. La Traction a également reçu des CJ le wagon J 316 qu'elle exploitait déjà depuis des années pour l'intendance du wagon-restaurant WR 777.

Infrastructure et bâtiments

La semaine de travail organisée à fin juillet 2015 a permis de déplacer l'ancien fourgon postal transformé en cantine pour le personnel de La Traction. 5 mètres ont ainsi été gagnés sur la voie 21A. Une rampe métallique a également été aménagée, permettant un accès facilité au réfectoire. Lors de cette semaine, le mécanisme de l'aiguillage qui dessert la voie 21A a été mis en service. La Traction a en outre eu la possibilité de récupérer un palan sur roue en provenance du dépôt CJ de Bonfol, un outil très précieux pour le levage de charges nécessaires à l'entretien des véhicules.

Programme 2016

Les travaux d'entretien du matériel roulant ainsi que la mise en circulation des véhicules de La Traction demeurent la priorité principale de la saison 2016. La semaine de travail sera consacrée essentiellement à la construction d'une dalle et à l'aménagement définitif de la caisse du wagon (à l'est du dépôt) pour en faire un magasin (stock) d'usage pratique.

Le CALT va poursuivre ses efforts sur l'assainissement financier de La Traction SA et trouver des solutions, en étroite collaboration avec les CJ, en rapport avec la directive de l'OFT concernant les appareils de sécurité des trains. Il en va de l'avenir de La Traction. Dans la foulée de la nouvelle convention signée avec les CJ, le comité de LTSE et le CALT prévoient en outre de formaliser les liens entre les deux sociétés à travers une charte.

Merci

Le Conseil d'administration de La Traction SA et le comité de La Traction SE remercient chaleureusement tous les membres bénévoles pour leur fidèle engagement et leur inestimable travail. Une aventure impossible sans leur présence à tous les niveaux et dans tous les domaines ! Merci à tous nos membres et toutes celles et ceux qui, de quelque manière que ce soit, nous aident ponctuellement. Tous ces soutiens sont fortement appréciés.

Dates à retenir pour 2016

9 avril / 7 mai	journées d'instruction agents commerciaux LT (14h-17h)
16 avril	journée d'instruction pour les aides-mécaniciens (OCVM)
20 mai	assemblée général LTSE au Noirmont (Soleil 19h30)
9 juin	assemblée des actionnaires LT SA à Delémont (Bœuf 20h)
25 / 26 juin	portes-ouvertes du dépôt de La Traction et présence de la Fondation du Musée Suisse de la Distillation avec exposition et démonstration d'alambics.
18 - 23 juillet	semaine de travail au dépôt
5 décembre	sortie ou repas de fin d'année des bénévoles de La Traction

Trains à vapeur publics : 19, 20, 27 et 28 juillet ; 3, 4, 20, 21 août ; 17, 18, 24 et 25 septembre.

Édition : La Traction, mars 2016
Photographies : T. Gagnebin, E. Gogniat, J. Huberty, C. Hoehn, A. de Pover, M. Guerne
Graphisme : Nusbaumer-graphistes (www.nusbaumer.ch)
Impression : Imprimerie Pressor

La Traction SA - CP 611 - 2800 Delémont 1
Roland Lachat, président - 079 408 38 02 - info@la-traction.ch

www.la-traction.ch